

Orange met un terme aux espoirs de la jeunesse malienne

Communiqué de presse

Bamako, le 16 février 2016 – Suite au changement discret de l'offre Internet d'Orange-Mali, #Mali100Mega alerte les populations et les autorités sur la dégradation catastrophique que ces nouvelles offres font porter sur le développement du Mali.

Nouvelles offres Orange

Jusqu'à cette semaine, Orange n'avait pas fait évoluer son offre Internet fixe (dénommée Livebox) depuis 2009 (avec une micro réduction tarifaire en 2011) ; une situation inédite que nous n'avons cessé de dénoncer tant celle-ci était en décalage avec le monde d'aujourd'hui.

Au lieu de l'améliorer, Orange a mis un terme à son offre Livebox, éliminant ainsi la dernière offre *stable* disponible.

Les clients devront se rabattre sur les offres Confort'O et Premi'O, des offres basées sur la 3G, avec tous les inconvénients qu'ils comportent (débits aléatoires et partagés, quotas de consommation, moindre qualité et débit montant bridé).

Nouvelles offres Malitel

Fin octobre 2015, Malitel lançait également une refonte de son offre Internet, notamment en doublant les tarifs des connexions ADSL pour le même tarif.

À ce jour, malgré les différentes publicités ventant ce nouveau tarif, et malgré le fait que celle-ci soit ridiculement chère, elle est indisponible à la vente. Les agences n'ayant, trois mois après, toujours pas été informées (ni le site web mis à jour) de l'offre.

Une situation catastrophique

Alors que partout dans le monde, les États et les opérateurs travaillent d'arrache pied à offrir l'Internet à *très-haut-débit* (entre 100Mbps et 1Gbps) à tous, parce que reconnus (y compris dans de nombreuses Constitutions) comme un besoin critique au développement de l'individu, les acteurs maliens foncent dans la direction opposée.

Le monopole de fait d'Orange-Mali sur l'Internet *résidentiel* et le mutisme de l'AMRTP en font le seul décideur du présent et de l'avenir du Mali en ligne.

Orange-Mali vient pourtant de sacrifier le développement de la jeunesse malienne sur l'autel de ses bénéfices.

Avec la mort de son offre internet illimitée, Orange entérine l'utilisation anecdotique d'Internet puisque désormais toute connexion sera payée à la consommation.

Impossible de diluer l'abonnement mensuel d'une connexion résidentielle entre les membres d'un foyer puisque chaque connexion est désormais payante ; qu'elle consiste en le téléchargement d'un film, une consultation Facebook ou des recherches Wikipédia ou d'emploi sur le site de l'ANPE.

Internet au Mali n'est plus un atout de développement mais un service payant que l'on utilise avec parcimonie en fonction de besoins réels. Exit donc l'auto-formation, la découverte et l'amélioration de la présence culturelle malienne sur Internet.

Au delà même de cette inacceptable contrainte, le cout desdits *forfaits* data est excessif et bien supérieur à ceux, pourtant élevés, qui se pratiquent dans les pays voisins.

Après dix mois de mobilisation de la part de #Mali100Mega, cette *réponse* d'Orange reflète bien l'arrogance de l'« opérateur global de télécommunications ».

Comme pour nous punir d'avoir réclamé une meilleure offre, on nous en propose une pire.

L'initiative #Mali100Mega demande :

Au vu de la situation catastrophique actuelle et de ses conséquences dramatiques sur de très nombreux secteurs, nous demandons :

- Le rétablissement d'offres réellement illimitées assorties de débits raisonnables (pour 2016, pas pour 2009) à des tarifs abordables.
- Une réduction drastique des couts de l'Internet mobile, en adéquation avec les tarifs pratiqués dans les pays voisins.
- La reprise des publications sur Internet des décisions et actions de l'AMRTP, arrêtés depuis 2013.
- La nomination d'un directeur général à l'Agence Malienne de Régulation des Télécoms/TIC et des Postes (AMRTP) dont la vacance depuis treize mois permet de justifier l'immobilisme.
- La réaffectation de l'AMRTP à un département *opérationnel*, par opposition au MENIC, exclusivement politique.
- La mise en place, par l'AMRTP d'obligations qualitatives minimales sur les offres Internet que les fournisseurs d'accès devront respecter.
- Une enquête par les autorités compétentes concernant un possible délit de publicité mensongère par Malitel sur ses offres ADSL.
- Une enquête par les autorités compétentes concernant une possible entente entre Orange-Mali, Malitel et l'AMRTP sur l'Internet afin de recouvrer, si l'entente est avérée, les montants indûment perçus.

Guide de l'Internet au Mali

#Mali100Mega publie également aujourd'hui la première version de son *Guide de l'Internet au Mali*, pour offrir au plus grand nombre une information claire et honnête sur la situation de l'Internet au Mali.

Ce document est entièrement libre de droit et son partage est encouragé.

À propos de #Mali100Mega

#Mali100Mega n'est pas une organisation mais une bannière regroupant des entrepreneurs et internautes autour d'un même objectif : une amélioration drastique des offres internet au Mali, tant en débit qu'en coût.

Personnes ressources :

- Fatouma Harber (fatoumaharbert@gmail.com) 76 65 34 44
- Renaud Gaudin (rgaudin@gmail.com) 73 12 08 96
- Tidiane Ball (tidianeball@yahoo.fr) 66 66 88 13 / 74 10 16 22

www.100mega.ml